



Devenir Mon Accompagnateur Rénov-MAR - Accompagnement Rénov' et Audit Énergétique

 **Durée : 16h**

PROGRAMME

1.1. Rappel sur la méthode de l'audit énergétique 3-CL-2021 du DPE

L'audit énergétique repose sur la méthodologie 3-CL-2021, qui permet d'évaluer la performance énergétique d'un logement. Cet audit s'appuie sur des données techniques (isolation, équipements de chauffage, ventilation) et permet de proposer des scénarios d'amélioration.

1.2. Méthodologie et contenu de l'audit énergétique en maison individuelle

L'audit comprend :

- L'étude de l'enveloppe thermique
- L'évaluation des équipements de chauffage et de ventilation
- Des recommandations pour la réduction des consommations énergétiques

1.3. Importance des normes et réglementations thermiques applicables aux bâtiments

Les normes comme la RT2012 et la RE2020 encadrent les performances énergétiques des bâtiments. Elles visent à améliorer l'efficacité énergétique et réduire l'impact environnemental.

1.4. Aperçu de la précarité énergétique

Un ménage est considéré en précarité énergétique lorsqu'il consacre plus de 10% de ses revenus aux dépenses énergétiques. Cette situation impacte la qualité de vie et la santé des habitants.

2.2. Fondements de la réhabilitation énergétique et Éléments essentiels

L'objectif est de réduire les consommations tout en améliorant le confort thermique.

- Menuiserie, toiture et plancher : Optimiser l'isolation pour limiter les déperditions.
- Isolation : Techniques et matériaux performants.
- Ventilation : Importance d'une bonne aération pour éviter les problèmes d'humidité.
- Chauffage et eau chaude : Choix des systèmes performants et adaptés.
- Photovoltaïque : Intégration des énergies renouvelables.
- Climatisation : Solutions éco-responsables.

3 : La préparation d'un projet de rénovation énergétique

- Premier contact avec le ménage
- Orientation vers un parcours de rénovation
- Évaluation de l'éligibilité aux aides MPR-PA
- Calcul des aides
- Adaptation du PA au profil du ménage
- Conception d'un plan de financement
- Diagnostic initial et préparation du contrat

1350€ Net de TVA

OBJECTIF

- Être capable d'évaluer l'état du logement et la situation du ménage
- Savoir restituer l'audit énergétique aux ménages
- Disposer de connaissances en ingénierie financière des projets de rénovation Énergétique
- Connaître les enjeux et techniques d'une rénovation performante et globale
- Être en mesure de préparer, accompagner et suivre les travaux de rénovation énergétique



PUBLIC

Les architectes inscrits à l'Ordre des architectes, les auditeurs énergétiques qualifiés RGE Études (références 1911 ou 8731), AMO, les sociétés de tiers financement, sous réserve qu'elles disposent d'au moins 50 % de capitaux publics.



PRÉ-REQUIS

L'ANAH est seule habilitée à délivrer l'agrément « Mon Accompagnateur Rénov » (MAR). Pour être éligible à cet agrément, il est nécessaire de répondre à l'un des critères suivants : • Être un opérateur historique, • Avoir la qualité d'architecte, • Disposer d'une qualification d'auditeur énergétique, • Être une société de tiers-financement.



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Salles de formation équipées en ordinateurs et licences installées.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices et tests de suivi de niveaux. Editions ENI. Feuilles d'emargement, attestation de stage.

Test de niveau afin d'évaluer l'indice de compétences



Devenir Mon Accompagnateur Rénov - MAR - Accompagnement Rénov' et Audit Énergétique

 **Durée : 16h**

PROGRAMME

4 : La visite initiale

- Préparation et réalisation de la visite
- Collecte des informations essentielles
- Vérification des devis

5 : Le rapport d'audit énergétique

- Réalisation d'un audit et d'un DPE
- Restitution efficace du rapport
- Assurer la cohérence avec le diagnostic initial

6 : L'ingénierie financière d'un projet de rénovation

- Montage financier d'un projet de grande ampleur
- Optimisation des aides et subventions

7 : La réalisation du projet

- Aide au suivi des travaux
- Organisation de la réunion de chantier
- Suivi et réception des travaux

8 : La deuxième visite sur site

- Constat des ouvrages
- Conseils d'utilisation du logement
- Remise du rapport final
- Solde des travaux et questionnaire de satisfaction

9 : Le solde de subvention Monprojet.anah

- Démarches de clôture de projet
- Mise à jour de l'audit
- Facturation et finalisation du financement Anah

10 : Maîtrise des outils et plateformes d'un Accompagnateur Rénov'

- Utilisation de l'outil Marius-Rénov'
- Demande d'agrément Anah
- Identification des fraudes et préparation aux contrôles
- Sanctions et vigilance
- Outils numériques pour les MAR

1350€ Net de TVA

OBJECTIF

- Être capable d'évaluer l'état du logement et la situation du ménage
- Savoir restituer l'audit énergétique aux ménages
- Disposer de connaissances en ingénierie financière des projets de rénovation Énergétique
- Connaître les enjeux et techniques d'une rénovation performante et globale
- Être en mesure de préparer, accompagner et suivre les travaux de rénovation énergétique



PUBLIC

Les architectes inscrits à l'Ordre des architectes, les auditeurs énergétiques qualifiés RGE Études (références 1911 ou 8731), AMO, les sociétés de tiers financement, sous réserve qu'elles disposent d'au moins 50 % de capitaux publics.



PRÉ-REQUIS

L'ANAH est seule habilitée à délivrer l'agrément « Mon Accompagnateur Rénov » (MAR). Pour être éligible à cet agrément, il est nécessaire de répondre à l'un des critères suivants : • Être un opérateur historique, • Avoir la qualité d'architecte, • Disposer d'une qualification d'auditeur énergétique, • Être une société de tiers-financement.



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Salles de formation équipées en ordinateurs et licences installées.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices et tests de suivi de niveaux. Editions ENI. Feuilles d'émergence, attestation de stage.

Test de niveau afin d'évaluer l'indice de compétences

BONUS : Témoignages et retour d'expériences

- Procédure de demande d'agrément Anah
- Conseils sur la facturation, la TVA et la gestion du chiffre d'affaires
- Communautés professionnelles pour les MAR

Méthodes d'évaluation et validation

validation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation